

Quoi ?

Création d'un bouquet de services

Par qui ?

CNBF, Confédération Nationale de la Boulangerie et Boulangerie-Pâtisserie Française

Mais encore ?

L'opération s'appelle REGAIN. Son objectif est d'atteindre à terme 100% d'adhérents, 100% satisfaits, (objectif normal mais devenu utopiste pour toute organisation professionnelle).

L'origine de REGAIN est que le taux d'adhésion à la CNBF est élevé (30%) mais s'érode.

REGAIN est découpé en étapes

Etape 1 : mobiliser les 98 présidents départementaux. Ils se sont tous engagés en signant un serment (Le Serment d'Eylau) / Etape 2 : créer les supports de communication, blog dédié www.regain-boulangerie.org, films, brochures / Etape 3 : établir l'état des lieux : 100% des présidents départementaux ont répondu à une enquête approfondie / Etape 4 : Interroger les 32 000 boulangers sur ce qui les ferait adhérer à coup sûr / Etape 5 créer et mettre en place le bouquet de services

Avec qui ?

Equipe dédiée présidents départementaux et de permanents de la CNBF

Conseil en stratégie des organisations / société de production audiovisuelle / agence web

Pour qui ?

Les groupements professionnels départementaux

Tous les chefs d'entreprise de boulangerie

Quand ?

La conception et mise en œuvre nécessiteront plusieurs années.

REGAIN a été lancé en novembre 2014

Combien ?

Année 1 : 100 000 €

Qui vous en dira plus ?

Dominique Anract, Président de la Chambre professionnelle de la Boulangerie d'Ile de France
anract.dominique@wanadoo.fr

Philippe MAUPU, Secrétaire général de la CNBF pmaupu@boulangerie.org